NOTE D'INFORMATION

ALPHA MONETAIRE

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19106 en date du 19/06/2019.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat.** représentée par **ABABOU Abdesslam** en sa qualité de **Président Directeur Général** , qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

RED MED ASSET MANAGEMENT
57, Bd Mehdi Ben Barka
Souissi Rabat
Tél +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

MAR

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ALPHA MONETAIRE**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041022**
- Date et référence de l'agrément : **12/12/2018, GP18141**
- Date de création : **30/05/2011**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat.**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100** Dirhams
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat.** représenté par **ABABOU Abdesslam**
- Etablissement dépositaire : **Crédit du Maroc** sise à **48-58, Boulevard Mohamed V, Casablanca** représenté par **Mohamed KETTANI HASSANI**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdeslam ABABOU Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 0537 63 07 19 0537 63 44 25

- Commissaire aux comptes : **PwC Maroc** représentée par **Mohamed RQIBATE**

NAR

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Monétaire**
- Sensibilité min : **0 (inclus)**
- Sensibilité max : **0.5 (Exclus)**
- Indice de référence : **MBI Monétaire publié par BMCE CAPITAL**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts une rémunération des excédents de trésorerie à très court terme tout en surperformant son indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

  Le FCP investira en permanence la totalité de son actif, hors titres d'OPCVM «monétaire », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances. De plus, au moins 50% de l'actif susvisé est en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an, tout en respectant la réglementation en vigueur.

  Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

  L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants :

  - **Obligations ;**
  - **Titres de créances négociables ;**
  - **Titres de créances émis ou garantis par l'état ;**
  - **Actions ou parts d'O.P.C.V.M monétaire ;**
  - **Titres de créances émis par les fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
  - **DAT;**
  - **Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.**

  Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.
- Durée de placement recommandée : **3 mois**
- Souscripteurs concernés : **Grand public (Institutionnels, Personnes morales, Particuliers et autres investisseurs).**

MAR

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **28/06/2011**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne, Si un jour est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement de gestion et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription.**

  Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les souscriptions et les rachats sont centralisés par RED MED ASSET MANAGEMENT au plus tard à 11h00 et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative du jour même. Passé ce délai, ils seront traités sur la base de la valeur liquidative du jour suivant.
- Affectation des résultats : **capitalisation entière, Le FCP ALPHA MONETAIRE est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

MAR

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

  - Commission de souscription maximale :
    - **0% HT,**

  - Commission de rachat maximale :
    - **0% HT,**

  - Cas d'exonération :
    - **NEANT.**

- Frais de gestion :
  - **Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 0,8% H.T de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par RED MED ASSET MANAGEMENT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.**
  -

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
1- Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal
2- Commissaire aux comptes	15 000 MAD
3- Commissions AMMC	0,025% H.T
4- Dépositaire	0,025% H.T
5- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission)	300 DH H.T
6-Frais Maroclear (droits d'admission annuels)	0,001% H.T
Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion-(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)